

## Robert-Vincent Joule

**Sylvain Delouvé** : *Merci d'avoir accepté cet entretien. La première question sera extrêmement sérieuse et « fait débat » parmi les étudiants : doit-on écrire Joule ou Joulé et de quelle manière le prononce-t-on ?*

**Robert-Vincent Joule** : C'est une question difficile... vous placez la barre très haut en ce début d'entretien... mais je ne me défilerais pas. Permettez-moi, toutefois, de faire court : on écrit Joule et on prononce Joule ou Joulé. Il n'y a pas de règle : les accents, on aime ou on n'aime pas... chacun est libre de les cultiver, de les combattre ou de les dédaigner... À vous de choisir.

**SD** : *Pour celles et ceux qui ne connaissent pas vos travaux, comment, en quelques mots, présenteriez-vous vos thématiques de recherches ?*

**RVJ** : Deux domaines, au cœur de la vie sociale, me passionnent et m'ont toujours passionné : celui du changement d'attitude et celui du changement comportemental. La théorie de la dissonance cognitive et la théorie de l'engagement sont mes deux théories de référence, même s'il m'arrive d'en appeler à d'autres. Jusqu'à la fin des années 80, j'ai consacré toute mon activité de recherche à des travaux de laboratoire à visées théoriques. Ce n'est plus le cas maintenant. Depuis une quinzaine d'années, je consacre une part importante — un bon quart — de mes activités de recherche à l'application. Ecocitoyenneté (protection de l'environnement et économie d'énergie), éducation, réinsertion professionnelle, prévention (santé publique), communication inter individuelle et de masse sont les chantiers dans lesquels je me suis jusqu'ici le plus investi. J'essaie de répondre à des questions dont la formulation est beaucoup plus simple que le traitement : Comment peser sur les mentalités ? Comment peser sur les comportements ? Vaste programme...

**SD** : *Lors d'un entretien accordé à la Radio Nationale Dolmate<sup>1</sup> vous répondiez avec Jean-Léon Beauvois aux critiques qui sont souvent adressées à vos travaux sur les « armes » que vous fournissez aux manipulateurs. Pour ma part j'aimerais savoir comment vous choisissez vos objets d'étude et quelles sont vos limites : travailler sur l'économie d'énergie, la prévention du Sida ou encore sur la manière d'amener les gens à aller voter ne représente pas la même chose.*

**RVJ** : Permettez-moi un petit détours et... quelques banalités en guise de préambule : qu'est-ce que le savoir scientifique, sinon une moindre ignorance sur tel ou tel aspect des choses, sinon une erreur qu'on rectifie de découverte en découverte ? Et de cette moindre ignorance on peut, évidemment, faire le meilleur et le pire. Que le meilleur pour certains soit le pire pour d'autres peut se concevoir. L'« axe du mal » n'est pas orienté dans la même direction, quand on s'appelle Bush ou quand on s'appelle Ben Laden. Mais par delà les déterminants historiques, culturels, géopolitiques etc. on peut avoir envie de croire qu'il reste néanmoins une petite place pour l'éthique personnelle. Pour revenir à votre question — et s'agissant de mes recherches appliquées — j'aime à croire que c'est de cette place que je choisis mes objets d'étude.

---

<sup>1</sup> Joule, R.-V. et Beauvois, J.-L. (1987, nouvelle version 2002). *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

**SD :** *Jean-Léon Beauvois dans ce même entretien s'exclamait : " Nous nous refusons à prendre parti sur ce qu'est ou n'est pas la liberté. Savoir si les gens sont libres ou ne le sont pas est du ressort de la discussion philosophique, éventuellement politique ". Pourquoi ce refus ? Ne pensez-vous pas que ce soit aussi le rôle du psychologue social ?*

**RVJ :** Je ne le pense pas. Je suis même persuadé — et il en va là, pour moi, d'un principe — qu'un scientifique, qu'il soit psychologue social n'y change rien, doit parler de sa place et ne dire que ce que son savoir lui permet de dire, sinon le risque est grand d'entretenir, dans le public, une confusion dommageable, et peut-être même dangereuse, entre "savoir" et "élucubration". Se prononcer sur ce qu'est, ou sur ce que n'est pas, la Liberté, implique que l'on quitte sa place de psychologue social. Le savoir psychosocial nous apprend toutefois deux choses :

- 1/ que les sujets déclarés « libres » se comportent de la même façon que les sujets qui n'ont pas été déclarés libres ou qui ont été déclarés « contraints » (des recherches très récentes montrent même que cette fameuse « déclaration de liberté » augmente significativement la probabilité de voir les sujets se « soumettre » aux exigences de l'expérimentateur, au laboratoire comme dans la rue, cf. la thèse très récemment soutenue par Alexandre Pascual à Bordeaux) ;
- 2/ que les effets de rationalisation (ajustement *a posteriori* des idées aux actes) et d'engagement (résistance au changement, fuite en avant...) sont plus marqués chez les sujets déclarés libres que chez les autres, la plupart du temps ces effets ne sont d'ailleurs pas observés chez les sujets qui n'ont pas été confrontés à cette déclaration de liberté.

Il y a là de quoi alimenter la réflexion. De là à penser qu'une des fonctions importantes de la liberté dans nos sociétés est de nous permettre de mieux rationaliser les comportements requis par le fonctionnement social, il n'y a qu'un pas que nos connaissances en psychologie sociale nous invitent à franchir. Il reste que ces connaissances ne nous éclairent pas sur ce qu'est ou n'est pas la Liberté. Elles nous éclairent seulement sur les effets cognitifs et comportementaux qu'un appel à la liberté peut avoir.

**SD :** *Qu'est-ce qui vous a amené à la psychologie sociale et plus particulièrement à l'étude des mécanismes de manipulation ?*

**RVJ :** Qu'est-ce qui m'a amené à la psychologie sociale ? Trois universitaires " nancéiens " ont eu un rôle déterminant : Jacky Defferard, Alain Trognon qui m'ont fait découvrir et aimer cette discipline et surtout Jean-Léon Beauvois. Leur enthousiasme, leurs encouragements, et surtout leur amitié, ont eu, à l'heure des choix, un poids considérable. Il faut dire que j'étais au départ davantage attiré par l'approche psychanalytique que par l'administration de la preuve.

Quant à mon intérêt pour les mécanismes de manipulation, il ne date pas d'hier. Il remonte à l'époque où nous nous intéressions, Jean-Léon Beauvois et moi-même, à l'exercice du pouvoir et, plus précisément, aux effets idéologiques du commandement. Nous avons dû admettre, dans le cadre de notre analyse, qu'un nombre très important de comportements pouvait être obtenu d'autrui sans recourir à l'autorité, ni même à la persuasion, et que cette façon particulière de les obtenir, « en douceur », par des moyens plus ou moins détournés, n'était pas l'apanage des chefs, mais de tout un chacun.

En rédigeant *Soumission et idéologies*<sup>2</sup> la nécessité de mieux circonscrire les conditions d'obtention de ces comportements s'est imposée à nous. Le terme de manipulation n'est venu que bien après, l'expression de *soumission librement consentie* aussi.

**SD :** *Soumission et Idéologies vous a valu un succès d'estime, mais c'est votre Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens qui vous a fait connaître du grand public. Pourquoi plus de 15 ans après en avoir proposé une nouvelle version ?*

**RVJ :** Nous nous en expliquons dans l'avant-propos de notre nouvelle version, aussi je serai très bref. Je me contenterai de quelques chiffres : la version de 87 comportait une soixantaine de références bibliographiques, la version de 2002 en comporte plus du double, la version de 87 présentait 3 procédures de soumission librement consentie, celle de 2002 en présente une douzaine. C'est dire qu'il était temps de remettre l'ouvrage sur le métier. Nous ne l'aurions certainement pas fait si les ventes s'étaient essouffées au fil des ans. Mais rien de tel, bien au contraire... alors autant que les lecteurs disposent d'une version actualisée. Nous en avons profité pour rédiger deux nouveaux chapitres et pour réécrire ce qui nous semblait, quinze ans, après devoir l'être.

**SD :** *Les nombreuses procédures de soumission librement consentie que vous décrivez sont toujours utilisées dans des situations de face-à-face. Pensez-vous quelles soient applicable à un grand nombre de personnes ?*

**RVJ :** Qu'il soit plus facile de recourir à des procédures de la soumission librement consentie dans les situations de face-à-face que dans des situations ne permettant pas un contact « individualisé » est incontestable. Cela ne signifie pas que ces procédures ne sont pas applicables à l'échelle d'un grand groupe, voire même à l'échelle d'une nation. Le Téléthon en est un bon exemple. Pour ce qui me concerne, je travaille depuis quelques années déjà à l'échelle d'une ville, l'ambition étant de promouvoir de nouveaux comportements citoyens (économie d'énergie, protection de l'environnement notamment). Ce travail m'a conduit à m'intéresser à une nouvelle forme de communication que j'ai appelé la « communication engageante » dont le principe revient à ne diffuser le message persuasif, par les canaux habituels, qu'après avoir obtenu de la part des futurs récepteurs un acte dit « préparatoire » qui va s'avérer être consistant (au sens des théories de la consistance) avec le contenu du message. S'agissant de peser sur les comportements effectifs — et pas seulement sur les attitudes — ma pratique de chercheur m'a conduit à reformuler le questionnement classique : « *qui dit quoi, à qui, dans quel canal et avec quel effet ?* »" ainsi : « *qui dit quoi, à qui, dans quel canal, en lui faisant faire quoi, et avec quel effet comportemental ?* ». Les résultats que j'ai obtenus jusqu'ici, sans être spectaculaires — pas facile de modifier des habitudes ! — sont encourageants. Ils me donnent envie de militer en faveur d'un rapprochement entre les travaux relevant de la soumission librement consentie et les travaux relevant de la communication en général et de la communication persuasive en particulier. Il y a là, je crois de belles perspectives de recherche avec peut-être, à la clé — restons optimistes — une efficacité nouvelle en matière de communication de masse.

**SD :** *Pouvez-vous nous citer quatre dates, lieux, événements, personnes ou écrits qui ont influencé, empêché, modifié ou facilité, bref qui ont marqué votre enseignement et/ou vos recherches ?*

---

<sup>2</sup> Beauvois, J.-L. et Joule, R.-V. (1981). *Soumission et idéologies*. Paris, Presses Universitaires de France.

**RVJ** : 1972 : mon inscription à l'Université de Nancy 2, mes premiers contacts avec l'équipe du G.R.C. (Groupe de Recherche sur les Communications) que dirigeait alors André Levy et surtout, évidemment, ma rencontre avec Jean-Léon Beauvois... décisive<sup>3</sup>.

1981 : l'acceptation par Paul Fraisse, pour publication aux P.U.F., de *Soumission et idéologies*, le premier ouvrage que nous avons écrit à quatre mains, Jean-Léon et moi. Que de souvenirs !

1983 : mon recrutement à l'Université de Provence et l'accueil, plus que chaleureux, des membres du Laboratoire de Psychologie Sociale (Jean-Claude Abric, Jean-Paul Codol, Claude Flament et Michel Morin en tête).

1984 : l'organisation de la première Table Ronde « *Cognitions et Conduites Sociales* » avec Jean-Léon Beauvois et Jean-Marc Monteil, dont l'ambition était d'approfondir le lien entre les cognitions et les conduites sociales et d'ouvrir un débat, dans notre communauté, sur le statut et sur la place des conduites sociales dans les programmes de recherche.

**SD** : *Pourriez-vous revenir sur ces Tables Rondes qui, pratiquement vingt ans après, s'arrêtent, je crois. Quels bilans tirez-vous ? Que devient la série Perspectives cognitives et conduites sociales ?*

**RVJ** : Avec votre permission, je ne répondrai pas ici à votre première question. La raison en est simple : nous (Jean-Léon Beauvois, Jean-Marc Monteil et moi-même) abordons cette question dans le prochain volume de *Perspectives cognitives et conduites sociales*. Les tables rondes s'arrêtent effectivement — j'espère qu'elles ont été utiles — mais il faut savoir dire stop. La série *Perspectives cognitives et conduites sociales*, elle, continue. La philosophie éditoriale, en sera toutefois différente. L'esprit sera, un peu, celui des *Advances in Experimental Social Psychology*... de longues synthèses s'appuyant sur les résultats de recherches déjà publiées par ailleurs.

**SD** : *Autrefois, en France, les sujets d'examen n'étaient pas posés sous forme de question mais sous forme d'affirmation. Permettez nous donc de vous soumettre un sujet : « l'état actuel de la psychologie sociale ».*

**RVJ** : S'agissant de l'état de la psychologie sociale française, je déplore le décalage qu'il y a entre la qualité des recherches théoriques et appliquées qui sont réalisées dans la plupart des laboratoires français et le peu de cas qu'on prête en France à cette discipline. Et pour cause, personne ou presque, hormis quelques rares universitaires relevant de domaines disciplinaires connexes, ne la connaît. Il est donc urgent de faire connaître la psychologie sociale et les nouveaux savoirs qui lui sont propres à la communauté scientifique, certes, mais aussi au public et aux décideurs. Il en va de la reconnaissance de la spécificité de certains de nos savoirs et de certaines de nos pratiques. Il en va aussi de la mise en place de collaborations interdisciplinaires originales, intellectuellement et scientifiquement stimulantes porteuses d'avancées, j'en suis persuadé, dans le traitement de quelques grandes questions de société.

**SD** : *À cet égard, le prix de la diffusion scientifique qui vient de vous être décerné, dans le cadre du Festival des Sciences et des Technologies, a valeur de symbole.*

---

<sup>3</sup> Voir l'hommage rendu, au nom de l'ADRIPS, par R.-V. Joule à J.-L. Beauvois en septembre 2002.

**RVJ** : Ce prix — que je tiens à partager avec Jean-Léon Beauvois et Jean-Marc Monteil — m'a fait, évidemment, très plaisir. Il récompense aussi les efforts de celles et ceux qui ont, depuis de longues années, le souci de faire connaître notre discipline. Ce prix est un formidable encouragement à continuer.

**SD** : *Ces témoignages de reconnaissance sont néanmoins rares. Comment expliquez-vous cette si faible reconnaissance des psychologues sociaux alors que les connaissances que nous avons en psychologie sociale pourraient être d'une grande utilité à la société ?*

**RVJ** : On aurait pu penser que dans un monde où, soi-disant, la rationalité est reine, les décideurs seraient à l'affût de savoir-faire solidement adossés à des théories scientifiques et dont l'efficacité est démontrée dans les faits. Peut-être est-ce le cas lorsqu'il s'agit de problèmes techniques ou technologiques. Ce n'est plus vrai lorsqu'il s'agit de problèmes humains. Pourquoi ? Probablement parce que les connaissances psychosociales, en tant que connaissances scientifiques, vont le plus souvent à l'encontre des intuitions et des croyances que véhiculent l'air du temps. Or — vous le savez aussi bien que moi — nous sommes très attachés à ces intuitions et ces croyances. Ne permettent-elles pas de dissenter à propos de tout ? Ne permettent-elles pas, surtout, de justifier nos façons habituelles de faire ? Le fait d'en appeler aux connaissances scientifiques pour traiter de problèmes humains constitue une véritable rupture d'avec ces intuitions et ces croyances qui, finalement, fondent le consensus social d'une époque, rupture à laquelle tout le monde n'est pas prêt, et les journalistes qui pourraient être nos porte-paroles, hélas, pas plus que les autres. Voilà sans doute pourquoi le chercheur se doit de porter lui-même à la connaissance du public l'état du savoir, surtout lorsque ce savoir concerne directement la vie de tous les jours. Il en va de sa mission de vulgarisation et de lutte contre les obscurantismes. Je vous invite, à ce propos, à lire et à faire lire le numéro 57 de *l'American Psychologist* (2002). Il s'agit d'un vibrant réquisitoire contre la censure scientifique en psychologie. Édifiant ! C'est Jean-Pierre Deconchy qui m'a donné envie de lire ce numéro dont la force est exceptionnelle. Depuis je ne cesse d'en conseiller la lecture, à mes étudiants, bien sûr, mais aussi et à mes collègues et à mes amis...

**SD** : *Merci beaucoup pour le temps que vous nous avez accordé.*

**RVJ** : Merci à vous.

**SD** : *Une petite question pour terminer : revoyez-vous de temps en temps Madame O. ?*

**RVJ** : No comment.